

---

**Réunion des Hautes Parties contractantes  
à la Convention sur l'interdiction ou  
la limitation de l'emploi de certaines armes  
classiques qui peuvent être considérées comme  
produisant des effets traumatiques excessifs  
ou comme frappant sans discrimination**

28 juin 2013  
Français  
Original: anglais

---

**Session de 2013**

Genève, 14 et 15 novembre 2013  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour**

**Ordre du jour provisoire**

**Présenté par le Président-désigné**

1. Ouverture de la Réunion.
  2. Confirmation de la désignation du Président de la Réunion.
  3. Adoption de l'ordre du jour.
  4. Reconduction du Règlement intérieur.
  5. Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence.
  6. Organisation des travaux, y compris ceux de tous organes subsidiaires de la Réunion.
  7. Échange de vues général.
  8. Mines autres que les mines antipersonnel.
  9. Plan d'action accéléré sur l'universalisation de la Convention et des Protocoles y annexés.
  10. Examen du rapport du Programme de parrainage établi dans le cadre de la Convention.
  11. État de l'application et du respect des dispositions de la Convention et des Protocoles y annexés.
  12. Examen du rapport de l'Unité d'appui à l'application de la Convention.
  13. Examen et adoption du document final.
  14. Questions diverses.
  15. Clôture de la réunion.
-